



Protocole d'intégration au groupe Cop Agora 1/2

Pour postuler au projet Cop Agora, les valeurs de/du postulant.e doivent être en adéquation consciente et totale avec la charte Cop Agora.

En préambule : à ce jour, 18 adhérents (dont 2 couples), soit 16 foyers, sont réservés sur les 20 prévus au projet. Afin de respecter l'intergénérationnalité du projet, les personnes avec jeune(s) enfant(s) seront privilégiées.

Ce protocole a pour but d'être inclusif malgré les limites imposées par le nombre de foyers. Le groupe des futur.es habitant.es désire évoluer dans une philosophie commune et solidaire, et il est important que postulant.es et membres déjà impliqué.es prennent le temps de se connaître. Voilà comment ce protocole doit être compris.

Les étapes pour intégrer le projet Cop Agora

1/ Vous postulez

- soit sur recommandation de l'un.e des membres du groupe Cop Agora ;
- soit en cochant la case dédiée sur le bulletin d'adhésion (en téléchargement sur le site ou lors des portes ouvertes).

2/ Vous-vous présentez

Vous nous communiquez ensuite une présentation de vous-même, par tout moyen qui vous convient : par écrit, message vocal ou téléphone (laissez-nous votre numéro de téléphone, nous vous rappellerons).

3/ Vous êtes invité.e à une pré-rencontre

Après concertation du groupe, vous recevrez une invitation pour une première prise de contact avec 3 membres du groupe.

Votre candidature est ensuite discutée avec l'ensemble du groupe.

4/ Vous êtes invité.e à assister à une réunion

Si cette dernière est validée, vous serez convié.e à assister en tant que simple observateur.trice à l'une de nos réunions de travail, à l'issue de laquelle vous aurez l'occasion de vous présenter plus amplement. Ensuite, une délibération "à chaud" s'ensuivra, sans votre présence.

Le groupe se laisse encore un temps de réflexion jusqu'à la prochaine réunion, où une seconde délibération aura lieu.



Protocole d'intégration au groupe Cop Agora 2/2

5/ Nous vous communiquons notre décision

La décision finale, prise au consensus, vous sera ensuite communiquée par mail.

Vous recevrez donc l'une de ces réponses :

- Une réponse négative, car malheureusement, votre profil ne correspond ni aux valeurs de Cop Agora ni aux affinités du groupe.
- Une invitation à participer à une période de réflexion à travers 3 rencontres avec le groupe (réunions ou sorties) pendant 3 mois.

6/ Vous participez à 3 rencontres

L'objectif de cette période de réflexion est de vous permettre de confirmer ou infirmer votre souhait et d'apprendre à nous connaître plus profondément.

Suite aux trois rencontres, vous aurez donc à confirmer ou infirmer par mail votre désir de poursuivre l'aventure. Si votre réponse est positive, le groupe délibère de votre candidature à son tour. Sa décision vous sera communiquée rapidement par mail.

7/ Décision finale

Si cette dernière est positive, la suite va dépendre du critère évoqué en préambule :

- vous avez de jeunes enfants, vous intégrez aussitôt le groupe ;
- dans le cas contraire, vous êtes automatiquement inscrit.e sur liste d'attente.

L'ordre d'attente se base sur l'âge de la ou du postulant.e en premier lieu, puis sur sa date d'inscription sur la liste. Vous ne participerez donc pas aux réunions, mais resterez prioritaires et recevrez la gazette Cop Agora chaque trimestre.

8/ Et pourquoi pas un Cop Agora bis ?

Pour toutes les personnes qui ne souhaitent pas attendre dans l'incertitude, nous vous proposons de vous accompagner dans la création d'un projet similaire. Des réunions peuvent être envisagées pour vous aiguiller dans vos démarches. Bien sûr, nous parrainons uniquement des projets qui respectent à minima la charte des Cop Agora.